

Bulletin municipal



# St Maurice INFOS

[www.saintmauricelesbrousses.fr](http://www.saintmauricelesbrousses.fr)



## 2021

N°64 Juin 2021

## Table des matières

Infos pratiques	p.4
La vie municipale	
• Conseils	p.6
• Travaux	p.9
Infos mairie	p.11
Etat civil	p.12
Vie scolaire	p.13
Vie locale	p.14
Environnement & Eco-citoyenneté	p.15
Zoom	p.18
La vie associative	p.20
A votre service	p.25

**Directeur de la  
publication:**  
Georges Dargentolle

**Comité de rédaction :**  
Ce bulletin a été  
préparé par les  
membres de la  
commission  
Communication, et  
imprimé par nos soins

Alexia Dargentolle,  
Christine Jeanjon  
Céline Vedel  
Pierre Boissière  
Jean-Marc Borderie  
Bernard Chazeau

Dépôt légal 1<sup>er</sup>  
semestre 2021

## Le mot du maire



Dans notre Société liberticide et asociale, tout est organisé pour que les rencontres, les échanges soient limités.

Beaucoup d'entre nous dépriment au fond de leur habitation de ce manque de cohésion sociale amplifié par un individualisme sous-jacent.

Il en est ainsi, mais l'avenir, s'il doit rester comme cela, va encore générer des angoisses et un mal être.

Les élus que nous sommes essayent de remédier à ces difficultés en tentant de mener une vie de contact et d'aide quand il en est besoin, le Maire et l'ensemble des élus sont disponibles et restent de façon permanente à vos côtés et à votre écoute.

Notre commune va plutôt bien et c'est avec la volonté d'aller de l'avant que le Conseil Municipal a voté plusieurs investissements ou travaux pour encore améliorer la vie de chacun.

Nous avons décidé d'agrandir la maison médicale, de renforcer les routes de Pomaret, de permettre aux promeneurs d'emprunter un chemin abandonné à la Croix de Guillat permettant ainsi d'en rejoindre d'autres et d'allonger leurs parcours. Ces exemples et d'autres sont détaillés dans ce bulletin.

D'autre part il va être érigé entre la maison médicale et la crèche le siège de la Croix Rouge rassemblant les unités locales de Nexon, Solignac et Pierre Buffière tout en laissant sur ces communes une offre de proximité puis l'OHDAC va construire 4 logements sur ce site.

Il en est de même pour la construction d'un supermarché Carrefour Contact de 600 m<sup>2</sup> avec une station-service, au Vieux St Maurice. La réalisation de ce bâtiment a pris beaucoup de retard mais cette année devrait voir les travaux débuter dans le second semestre pour une ouverture début d'année 2022 au plus tard.

J'espère que vous trouverez dans ce bulletin matière à échanger et malgré toutes les incertitudes actuelles et les décisions gouvernementales, quelquefois modifiées le lendemain de leurs parutions, je vous souhaite le plus grand soleil possible dans votre quotidien avec l'espoir de bientôt pouvoir vous regarder sourire sans masque et en bonne santé.

Georges Dargentolle

## ▪ Infos pratiques

### MAIRIE

#### Heures d'ouverture :

8h30-12h00 et 15h00-17h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

8h30-12h00, les mercredis et samedis

#### Coordonnées :

Tél. : 05 55 57 50 72

 [mairie.stmaurice87@orange.fr](mailto:mairie.stmaurice87@orange.fr)

 <https://www.saintmauricelesbrousses.fr/>



### MAISON MÉDICALE

#### Médecin

Docteur Cécile CAHUZAC-POMPIER  
Sur rendez-vous  
Tél. : 05 55 57 53 47 - 06 84 36 67 04

#### Infirmiers libéraux, soins à domicile

Gaëlle LAVIRON & Frédéric DERAED  
Tél. : 05 55 50 14 07 ou 06 81 46 73 45

#### Pédicure-Podologue

Fabienne MÉAUME  
Sur rendez-vous – Tél. : 09 81 25 52 32

### SANTÉ

#### Sophrologue

Pierre POMPIER sur rendez-vous  
Tél. : 05 55 36 29 26

#### Masseur kinésithérapeute

Johann GUILBAUD sur rendez-vous  
Tél. : 06 07 53 46 71

#### Psychologue

Catherine PORTIER  
Ados et adultes sur rendez-vous  
Tél. : 06 84 38 92 27  
Mail: [psychologuecatherineportier@gmail.com](mailto:psychologuecatherineportier@gmail.com)

## NUMÉROS D'URGENCE

**112**

Numéro  
d'Urgence  
Européen

**15**

Urgences  
médicales  
(ou Samu)

**17**

Gendarmerie

**18**

Pompiers

**114**

Personnes  
sourdes ou  
malentendantes

05 56 96 40 80

Centre  
Anti-poison

**119**

Enfance  
maltraitée

**3919**

Violences  
faites aux  
femmes

## ■ Infos pratiques

### SERVICES

#### Trésorerie de Saint-Yrieix la Per.

Tél. : 05 55 08 36 37  
12 avenue du Docteur Lemoyne  
87500 Saint-Yrieix la Perche

#### Déchetterie, à Nexon

Tél. : 06 20 91 21 45  
Du mardi au samedi  
9h-11h45 14h-17h15

#### La Poste, à Saint Maurice

Ouverte du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h  
Levée du courrier tous les jours  
à 12h00

#### SAUR

Tél. : 05 87 23 10 00  
Du lundi au vendredi de 8h à 19h  
Dépannage 24h/24 : 05 87 23 10 01

#### Conciliateur de justice

Jacques DUVERGER  
Permanence uniquement sur rdv : le  
3ème mardi de chaque mois à la mairie

#### Médiathèque, à Nexon

Tél. : 05 55 58 33 34  
Ouvert Mardi 15h-18h,  
Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h,  
Vendredi 15h-19h,  
Samedi 10h-12h30 et 14h-17h

#### Communauté de Communes du Pays de Nexon/Monts de Châlus

Tél. : 05 55 78 29 29  
28 av. François Mitterrand- 87230  
Châlus

#### Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon et Monts de Châlus

Tél. : 05 55 58 11 05  
<http://aajpn.over-blog.com>  
5 Rue Jean-Jacques Rousseau – 87800  
Nexon  
Ouvert : lundi 14h-19h  
Mar.Mer.Jeu.Ven. 9h-12h30 et 14h-19h

### SERVICES

#### Multi-accueil Parental Pirouett/Cacahuètes

Tél. : 05 55 57 50 07  
Mail: [pirouettcacahuètes@mutualitelimousine.fr](mailto:pirouettcacahuètes@mutualitelimousine.fr)  
2 Rue Jacques Brel – 87800 St Maurice les  
Brousses

#### Le relais assistants maternels – parents « Les P'tits Bouts du Pays de Nexon » à Janailhac

Tél. : 06.33.65.85.75 et  
[ram2.cias@paysdenexon-montdechalus.fr](mailto:ram2.cias@paysdenexon-montdechalus.fr)  
Lun., Mar., Jeu. et Ven. de 9h30-11h30  
(Animation)  
Lun., Mer. et Jeu. de 13h-16h30 (Permanence)  
et Ven 13h-16h (Nexon)

### SOCIAL

#### Assistante sociale

Mme SULAIMAN Binahi,  
Sur rendez-vous  
Tél: 05 55 58 18 41  
25 rue François Chénieux 87800 Nexon

#### Secours Catholique à Nexon

Les mardis et mercredis de 14h30 à 18h30  
En cas d'urgence  
Tél: 06 61 79 16 80  
Pendant les permanences, une vente solidaire  
de vêtements accessoires de mode est  
proposée à très bas prix.

#### Secours Populaire à Nexon

Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois  
De 9h à 12h et de 14h à 17h30 (les dons sont  
acceptés pendant toute la durée des  
permanences.)  
Contact et information:  
Fédération du Secours Populaire de la Haute-  
Vienne  
6 rue Fulton 87280 Limoges  
Tél.: 05 55 04 20 00 (hors permanence Nexon)  
[www.spf87.org](http://www.spf87.org)

#### Les Restos du cœur à Nexon

Les jeudis des semaines paires de 14h à 16h30  
Tél. : 05 55 79 89 89 ou 05 55 09 79 64 les jours  
de permanences

# ■ La Vie Municipale – Conseils Municipaux

**SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2020**

## **Clôture du budget annexe « Lotissement des Petites Pousses »**

Le lotissement des Petites Pousses étant achevé, et de ce fait plus aucune écriture comptable n'a lieu, il est nécessaire de clôturer ce budget au 31/12/2020.

## **Attribution d'une subvention au « Bleuet de France »**

Du fait de la crise sanitaire liée à la Covid, aucune collecte pour le Bleuet n'a été organisée en 2020 sur la voie publique.

Monsieur le Maire propose donc une subvention exceptionnelle. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention de 100 € au Bleuet de France.

## **Projet de construction d'un bâtiment Croix Rouge Française**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Croix Rouge Française souhaite construire un bâtiment sur la parcelle entre la maison médicale et la crèche afin d'y installer leurs services administratifs et soins.

L'ODHAC 87 se charge de la construction de ce bâtiment. La surface reste à déterminer.

Le Conseil Municipal décide de vendre à l'ODHAC 87 la surface nécessaire au prix de cinq euros le m<sup>2</sup> et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

## **Avenant au marché de travaux de grosses réparations sur voies communales – Programme 2020**

Lors de la réalisation de la démolition de chaussée sur la route de Pomaret (scierie) VC2, il a été constaté que le sol support de la chaussée présentait des déformations au passage des camions. Le sol est composé d'argile et ne peut pas supporter un trafic lourd tel qu'il existe. De ce fait la structure prévue initialement n'est pas possible.

L'entreprise propose une technique de traitement à la chaux à raison de 2%, prestation évaluée à 13 200,00 € HT. Ce traitement a été réalisé en urgence en présence de conditions climatiques favorables.

Le Conseil Municipal après avis de la commission d'appel d'offres et suite aux explications de Monsieur le Maire accepte l'avenant n° 1 au marché PIJASSOU et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

## **Demande d'aide de l'Etat au titre de la DETR**

Actuellement la maison médicale est occupée en totalité. Au vu de demandes d'installations et de sollicitations de professionnels médicaux, un avant-projet d'agrandissement du bâtiment existant est opportun. Le coût de l'opération est estimé à 350 000 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, sollicite une aide de l'État au titre de la DETR 2021 et charge Monsieur le Maire de réaliser toutes les démarches utiles et de signer tous les documents nécessaires.

# ▪ La Vie Municipale – Conseils Municipaux

## SÉANCE DU 9 MARS 2021

### **Projet d'extension de la maison médicale – choix de la maîtrise d'oeuvre**

Monsieur le Maire fait un rappel du projet d'extension de la maison médicale. Trois cabinets d'architecture ont été consultés pour la maîtrise d'oeuvre ; deux propositions ont été reçues. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier la mission à l'EURL EPURE.

### **Demande d'aide de l'Etat au titre de la DETR**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'aménager un chemin rural situé à la Croix de Guillat. Celui-ci laissé longtemps à l'abandon nécessite des travaux de captage des eaux d'écoulement de la route, un décapage de la terre, un nettoyage des abords et un renforcement de l'assise pour pouvoir à nouveau l'emprunter.

La commune souhaite en faire un chemin accessible aux promeneurs et aussi de permettre à l'agriculteur riverain d'accéder à ses prairies sans dommage pour le chemin.

L'entreprise MEYZIE TP a fait un devis d'un montant de 15 869,00 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil départemental de la Haute – Vienne.

### **Tarif des plaques mentionnant l'identité des défunts sur la stèle du jardin du souvenir**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réalisation d'un puits du souvenir dans le cimetière communal.

Une stèle a été installée à proximité pour recevoir une plaque mentionnant l'identité des défunts dont les cendres ont été dispersées.

Après réflexion et dans un souci d'uniformisation, le Conseil Municipal décide de fournir des plaques en aluminium, de les faire graver et de les fixer sur la stèle.

Ce service sera réalisé contre un forfait de 50,00 €.

### **Don à la commune de 1 000 €.**

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal, d'un courrier émanant de la fille de M. Michel MONNERIE décédé le 26 Août 2020 et natif de la commune de Saint Maurice les Brousses.

Proche de la nature, il a souhaité faire un don de 1 000 € pour réarborer les espaces communaux et par cette action lutter contre le réchauffement climatique.

Une réflexion s'engage sur la plantation d'arbres sur la Voie Romaine.

Le Conseil Municipal accepte ce don de 1 000 € et charge Monsieur le Maire d'informer la famille de M. MONNERIE Michel de cette décision.

# La Vie Municipale – Conseils Municipaux

SÉANCE DU 13 AVRIL 2021

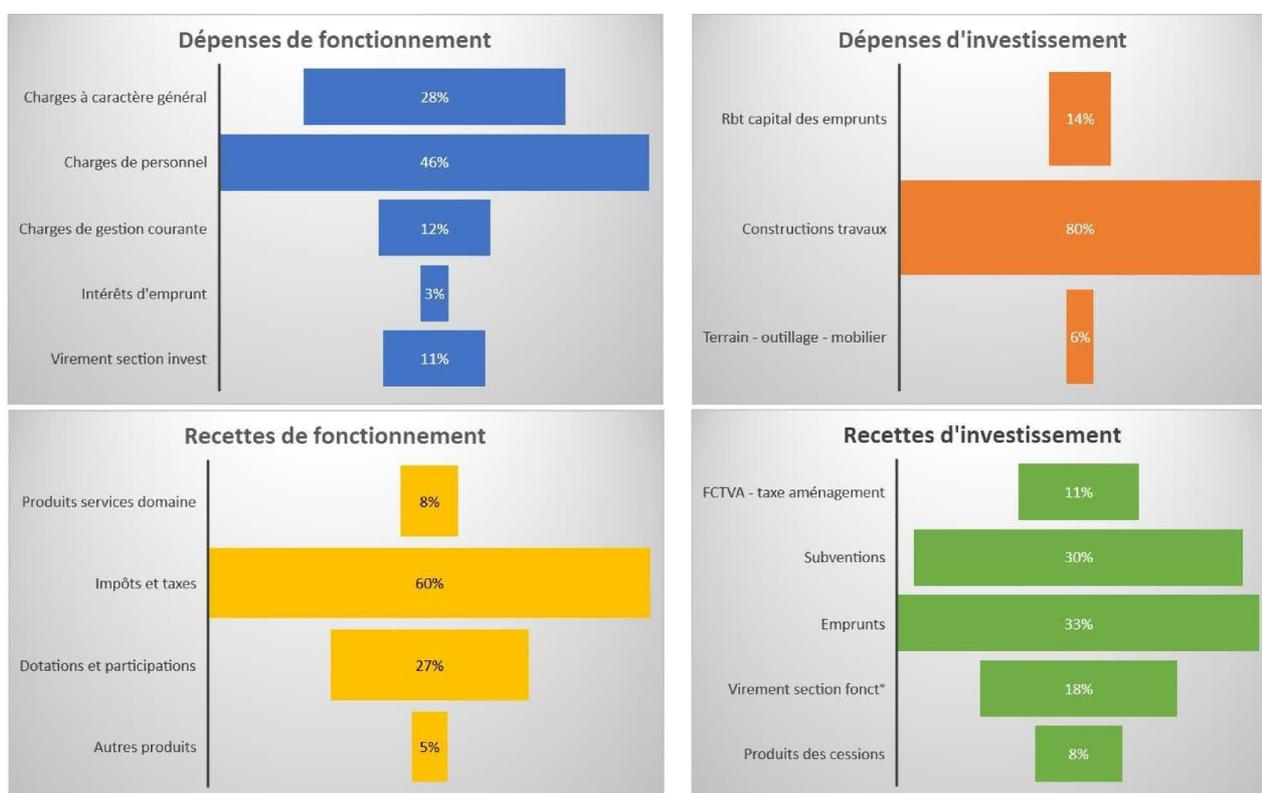
## Vote des comptes administratifs

Monsieur Bernard Chazeau donne lecture des comptes administratifs 2020, budget assainissement, budget principal de la commune ainsi que le budget lotissement des Petites Pousses, dressés par Monsieur le Maire. Les comptes administratifs sont votés à l'unanimité.

## Vote des budgets primitifs 2021

**Assainissement :** Le Conseil Municipal approuve le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 91 158 € en section fonctionnement et à la somme de 246 894 € en section d'investissement.

**Budget principal commune :** Le Conseil Municipal approuve le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 755 638 € en section de fonctionnement et à la somme de 783 553 € en section d'investissement.



## Vote des taux d'imposition pour l'année 2021

- Taxe foncière (bâti) : 36,96%, Ce taux inclut le taux départemental de 18,96% (taux 2020) et le taux communal de 18,00%
- Taxe foncière (non bâti) : 71,80%

## Soutien à la motion contre le projet « HERCULE » de restructuration du Groupe Electricité de France (EDF)

Après lecture de la motion du Syndicat Energies Haute-Vienne par Monsieur le Maire contre le projet dénommé « HERCULE » de restructuration du Groupe Electricité de France (EDF), le Conseil Municipal décide à l'unanimité de soutenir la motion du SEHV contre le projet « HERCULE », et demande en particulier la préservation du service public de l'énergie dans son intégralité et la prise en compte de l'intérêt général sur les logiques financières sur une activité essentielle qu'est l'énergie de nos territoires dans un modèle de transition écologique et sociale.

## ■ La Vie Municipale – Travaux achevés

### L'EXTENSION DU GARAGE COMMUNAL

Ce local achevé en début d'année, offre aux services techniques un espace de rangement supplémentaire pour le petit matériel.



### LES TOITURES DE LA SALLE DES FÊTES « JULIETTE GRÉCO » ET DES TRIBUNES AU STADE.

Des bacs acier ont été mis en place sur les charpentes existantes de ces deux bâtiments. La salle des fêtes retrouve à cette occasion une nouvelle apparence.



### LE PUIS DE DISPERSION DANS LE JARDIN DU SOUVENIR

Présentation de l'ouvrage

Une fosse béton au fond perforé rempli de pierres concassées, couvertes de galets blancs en surface, repose sur une couche de matériaux drainants. Des pavés de granit sont disposés en périphérie pour assurer et matérialiser l'entourage du puits. Une stèle supporte les plaques identifiant les défunts dont les cendres sont dispersées. (Règlementation disponible en mairie),

L'ensemble de l'ouvrage a été réalisé par les agents techniques de la commune.



### **Gestion des plaques d'identification (plaque, inscriptions et fixation)**

L'identification du défunt dont les cendres ont été dispersées est une obligation. Dans ce cadre, pour assurer une uniformité des inscriptions sur la stèle, seule la mairie est habilitée à apposer les identifiants sur la stèle. La mairie assurera la fourniture, la gravure et la pose des plaques d'identification ceci pour un montant fixé à 50 €.

## ■ La Vie Municipale – Travaux à venir

### CREATION ET SECURISATION D'UN ACCES AU CLOCHER DE L'EGLISE

L'entreprise BODET chargée de la maintenance et de l'entretien des mécanismes, cloches et horloge, nous demande de mettre en place pour le personnel d'intervention, un moyen adapté et sécurisé permettant d'accéder par tout temps au clocher de notre église. Suite à cette demande, 2 possibilités d'accès ont été étudiées :

- Un accès par l'extérieur, échelle à crinoline fixée à la façade puis un cheminement sur le rampant de la toiture,
- Un accès par l'intérieur, escalier métallique en colimaçon sur poteau central et création d'un passage d'homme pour accéder au comble.

Le conseil municipal après étude retient la solution de l'accès par l'intérieur. Pour confirmer ce choix, il a été demandé à l'entreprise BODET de fournir une première estimation de l'ouvrage retenu.

La proposition qui comprend la réalisation d'un escalier hélicoïdal en métal thermolaqué avec protections, mise en place d'un plancher dans le comble de la nef pour accéder à l'ouverture en toiture et pose de 8 points d'ancrage pour fixation du harnais des intervenants est estimée à 26 000 € HT.

Ces travaux bénéficient d'une aide de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux d'une aide égale à 30% du montant HT.

### LES GROSSES RÉPARATIONS DE LA VOIRIE COMMUNALE

Comme prévu, les travaux de reprofilage et de goudronnage de la VC 3 (Pomaret – Le Puy Mathieu) et d'une partie restante de la VC 2 (continuité VC 3 vers Puypot) seront réalisés par l'entreprise PIJASSOU sur la période printemps – été de cette année.

### LA REMISE EN ÉTAT DU CHEMIN PUBLIC RELIANT LE VILLAGE DE GUILLAT À LA V.C.1

Cette portion de chemin public relie le village de Guillat à la route communale VC 1 (Vieux Saint Maurice à Janailhac).

La continuité de ce chemin permet en traversant le village d'aller vers Esselet, La Cote...

### L'EXTENSION DE LA MAISON MÉDICALE

En 2019, la municipalité a créé et ouvert une maison médicale pluridisciplinaire. Cette structure accueille depuis cette date trois professionnels du secteur médical ou paramédical.

Ce bâtiment ne permet pas, dans son format actuel, un développement de l'offre de soins attendu par la population.

En conséquence, la municipalité a engagé les démarches pour doubler la capacité de la structure. L'extension intégrera un cabinet dentaire dans un aménagement spécifique, puis deux espaces pour des activités diverses et un espace repas ou détente pour les professionnels exerçant sur le site.

Le dépôt du permis de construire est prévu en juillet pour un démarrage des travaux en janvier 2022.

### LA RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA SACRISTIE NORD DE L'ÉGLISE

Cette couverture en zinc, certainement très ancienne, n'assure plus une parfaite étanchéité sur le local concerné. Pour protéger un matériel sensible à l'humidité, ces travaux seront engagés très rapidement.

### MISE EN PLACE D'UN CANDÉLABRE SOLAIRE POUR SÉCURISER L'AIRE DE COVOITURAGE DE LA FOUSSERIE

Pour sécuriser, surtout en période hivernale, l'aire de covoiturage, le conseil municipal a décidé de faire installer un candélabre solaire.

## ▪ Infos Mairie

### Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Les bureaux de vote seront installés dans « l'espace Juliette GRECO » (salle des fêtes)

Un rappel sur les mesures et gestes « barrière » mis en place lors des opérations de vote.

- Un sens de circulation sera mis en place avec respect de la distanciation
- Le lavage des mains : un point de désinfection sera mis à disposition à l'entrée et à la sortie du bureau de vote.
- Le port du masque est obligatoire pour les électeurs. Les membres du bureau peuvent demander aux électeurs de retirer brièvement leur masque si cela s'avère nécessaire à la vérification de leur identité. (ne pas oublier de se munir d'une pièce d'identité avec photo.)
- Il est demandé aux électeurs d'apporter leur propre stylo afin d'émarger sur le registre.



#### Inscription à l'école



Si votre enfant est né en 2018, pensez à réaliser son inscription à l'école auprès de la mairie.

#### Inscription à la cantine

Afin de gérer au mieux la cantine scolaire, l'inscription des enfants est obligatoire et doit être faite chaque année.

Toute inscription à la cantine se fait au secrétariat de mairie **avant le 30 juin 2021**.

Fiche d'inscription à télécharger sur le site de la commune et à remettre en mairie

Tout au long de l'année scolaire, en cas de changement momentané ou définitif, vous voudrez bien en aviser le secrétariat de mairie au 05.55.57.50.72.

#### Réglez vos factures locales sur Internet



FINANCES PUBLIQUES

#### Inscription aux transports scolaires

La date des inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2021-2022 est fixée au 1er juin 2021.

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>



L'inscription en ligne est fortement recommandée : les frais de dossier, d'un montant de 15 €, seront gratuits jusqu'au 20 juillet. Passée cette date, ils seront de nouveau facturés.

## ■ Etat civil du 17/10/20 au 21/05/2021 : 5 naissances, 1 décès, 0 mariage



*5 Naissances  
Dont 4 communicables*

<i>Nom Prénom</i>	<i>Lieu de naissance</i>	<i>Date de naissance</i>
LAMY Camille, Audrey	Limoges	06/12/2020
LACHAUD Anicia	Limoges	20/12/2020
LEPETIT Maël	Limoges	14/02/2021
CHARRIERAS Alessio	Limoges	26/03/2021



*1 Décès communicable*

<i>Nom Prénom</i>	<i>Date du décès</i>
BONAFY Marie-Louise	04/04/2021

### Bon à savoir pour choisir son mode de vie

	MARIAGE	PACS	CONCUBINAGE
Conditions	Avoir au moins 18 ans sauf dérogation. Ne pas être marié. Etre sans lien de proche parenté.	Avoir au moins 18 ans. Ne pas être marié. Etre sans lien de proche parenté	Union de fait caractérisée par une vie commune (stabilité et de continuité) Article 515-8 du Code Civil
Formalités	Célébration en mairie après avoir rempli plusieurs formalités (publication des bans...)	Une convention de Pacs est enregistrée chez un notaire ou en mairie	Aucune démarche particulière. Un certificat de concubinage peut être délivré en mairie.
Impôt sur le revenu	Imposition par foyer fiscal		Imposition séparée
Régime matrimonial	Choix entre communauté réduite aux acquêts (régime par défaut), séparation de biens, participation aux acquêts, communauté universelle.	Choix entre séparation de biens (régime par défaut), indivision	Aucune règle
Donation	Abattement de 80724 € Au-delà : taxation par tranches de 5% à 45%		Considérée comme donation entre personnes non parentes. Régime classique des donations. 60% d'imposition sans abattement.
Succession	Le conjoint survivant a le statut d'héritier légal, même en l'absence de testament. Exonération des droits de succession	Le partenaire n'est pas héritier. Il doit être mentionné par un testament pour hériter. Peut avoir un droit temporaire au logement. Exonération des droits de succession.	Le survivant est un tiers. Il peut hériter par testament. Abattement de 1594 €. Au-delà : taxation à 60%.

## ■ Vie scolaire : Ecole Jean Moulin

Malgré la crise sanitaire, les enfants de l'école ont pu participer à plusieurs actions qui les ont menés en dehors des murs de l'école pour le plus grand plaisir de chacun.



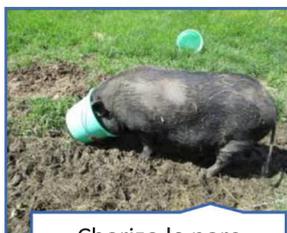
Les élèves de GS-CP et CP-CE1 ont pris part au projet Haiecolier qui consistait à planter une haie d'arbustes pour restaurer et préserver la biodiversité du territoire, en collaboration avec l'Office français de la biodiversité et la Fédération de chasse de la Nouvelle-Aquitaine et de la Haute-Vienne.

Cette haie a été plantée au niveau du stade.

Les écoliers et les enseignants remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part au projet et qui les ont aidés.



Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont allés visiter l'éolienne de Rilhac Lastours ; cette sortie est l'aboutissement d'un travail autour des énergies renouvelables pendant lequel les enfants ont fabriqué diverses maquettes (four solaire, méthaniseur, éolienne...) avec l'aide de Gaëtan Bourdon de l'association de Sève et d'écorce en partenariat avec le Syndicat Energie Haute Vienne.



Chorizo le porc populaire

Les élèves de PS-MS sont allés visiter la ferme des Sabots de Laine à Saint-Hilaire Bonneval ; ce fût l'occasion de découvrir les différents animaux, de les nourrir.

Aurélie Contré assure la direction de l'école. Vous pouvez contacter l'école au 05 55 57 51 12

Horaires de l'école : 9h - 12h et 13h30 - 16h30 , lundi, mardi, jeudi et vendredi

## ■ Vie locale

### Cérémonie du 8 Mai

Une partie du conseil municipal et le porte drapeau ont commémoré la fin de la Seconde Guerre Mondiale et ont rendu hommage aux morts pour la France lors d'un rassemblement restreint



### Mise en service de l'antenne 4G

Mr Eric Elchinger Directeur des Relations avec les Collectivités Locales en Haute-Vienne est venu sur la commune de Saint Maurice les Brousses le lundi 19 Avril pour l'ouverture du site mobile 4G Orange, Les travaux réalisés sur les fonds propres de l'opérateur, ont consisté en l'implantation d'un relai mobile dans la commune et au tirage d'une fibre optique pour l'alimenter.

Ce relais couvre ainsi en 4G Orange la commune de Saint Maurice les Brousses et les communes avoisinantes

La commune de Saint Maurice les Brousses est prévue pour un déploiement de la Fibre fin 2023.



### Paniers en osier fleuris



Comme vous avez pu l'observer, plusieurs structures en osier ont vu le jour sur la commune. Elles ont été créées et réalisées par les agents communaux. De nombreuses heures de travail ont été nécessaires à Angélique Bonnetaud pour la réalisation de ce projet.

# ■ Environnement et Ecocitoyenneté

## Comment réduire les déchets ?

10 gestes simples



## Mieux trier mes déchets : la collecte sélective des déchets recyclables (emballages, verre et papiers)

Plus de 60 éco-points sur le territoire Pays de Nexon-Monts de Châlus sont situés sur des axes passants (au croisement de routes, près de la mairie, de l'école, près du supermarché...) permettant aux usagers de les intégrer à leurs trajets quotidiens. Ils sont accessibles 7j/7 entre 8h et 19h (aux horaires respectueux du voisinage.)

Ces équipements sont implantés, collectés, lavés et entretenus régulièrement par le SYDED de la Haute-Vienne. Les agents communaux passent au minimum une fois par semaine pour enlever ou entretenir les abords des éco-points.

**IMPORTANT : Les actes d'incivilités (déchets abandonnés, dégradations, nuisances) peuvent faire l'objet d'une amende allant de 68 € à 1 500 €.**



Service-Public.fr

### L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler dans les 45 jours

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

## ■ Environnement et Ecocitoyenneté

### « Haiecolier : favoriser la biodiversité avec les écoliers »

Deux classes de l'école Jean Moulin de Saint Maurice les Brousses ont participé à l'opération « Haiecolier », une action en faveur de la biodiversité déclinée à l'échelle locale par la Fédération des Chasseurs de la Haute Vienne (qui finance les arbres et les supports pédagogiques).

Le terrain a été préparé en amont par deux agriculteurs de la commune Pascal FAUCHER et Patrick BONNEAU et par les employés municipaux.



Cette haie a été plantée avec enthousiasme par les enfants des deux classes de grande section-CP et CP-CE1 assistés par leurs enseignants, quelques chasseurs de l'ACCA de Saint Maurice les Brousses, quelques parents et les employés municipaux le 23 mars 2021, aux abords du stade sur un terrain mis à disposition par la municipalité.

L'objectif était de planter une haie de 100 m, constituée de deux rangées d'arbres choisis parmi des essences essentiellement locales, des arbustes et essences de bourrages.

217 arbres et arbustes ont été plantés par les enfants qui pourront les voir évoluer au gré des saisons. Des étiquettes avec le prénom de l'enfant sont visibles sur chacun des arbres.

Elle va permettre notamment de protéger les cultures et les habitations, d'établir un milieu de vie pour une multitude d'espèces : oiseaux, petits gibiers.

### L'évacuation des eaux de vidange d'une piscine

Selon l'article **R1331-2** du code de la santé publique, il est interdit de rejeter des eaux de vidange de piscine dans le réseau d'assainissement collectif (tout à l'égout).

Toutefois, cet article prévoit des dérogations en application de [l'article L.1331-10](#) du même code si la capacité des ouvrages de collecte et de traitement le permet sans que cela ne porte atteinte à la qualité du milieu récepteur.

Le système de traitement des eaux usées de notre commune, que ce soit les lagunes pour le bourg ou les stations à roseaux pour les villages de Guillat et Pomaret n'offre pas de capacité suffisante de traitement.

**Considérant que ces rejets porteraient atteinte au bon fonctionnement de ces installations, la commune n'autorise aucun déversement des eaux de vidange de piscine dans le système collectif.**

Vous pouvez évacuer l'eau de votre piscine au réseau d'eau pluviale mais il faut avoir arrêté le traitement au chlore au minimum 15 jours avant la vidange. L'objectif est de vider la piscine sans polluer l'environnement.

Un déversement en pleine nature des eaux d'une piscine privée n'est pas constitutif d'une infraction au code de la santé publique mais peut constituer une infraction à [l'article L. 211-2](#) du Code de l'environnement.

Le propriétaire d'une piscine est libre du choix des moyens de vidange du bassin (recours à un vidangeur, arrosage de sa propriété, etc...). Cependant cette vidange ne doit pas entraîner d'écoulements intempestifs sur les propriétés voisines.



# ■ Environnement et Eco-citoyenneté

## Divagation

### Qu'est-ce que la divagation du chien ?

La divagation du chien est un principe évoqué dans l'article L211-23 du Code rural. Un chien est considéré comme en état de divagation :

- s'il n'est plus sous la surveillance de son maître ;
- s'il n'est plus à portée de voix de son maître ;
- s'il est éloigné de son maître de plus de 100 m ;
- s'il est abandonné ou errant.



Dans chacun de ces cas, le chien est considéré comme un chien errant et peut être récupéré par la fourrière.

**À noter** : seuls les chiens en action de chasse ou en garde de troupeaux peuvent s'éloigner de plus de 100 m de leur propriétaire sans être considérés comme en état de divagation

### Pourquoi ne faut-il pas laisser son chien divaguer ?

Sans même parler de la loi, il est évident qu'un chien en divagation peut représenter un risque, pour lui comme pour autrui :

- un chien en état de divagation s'expose à de nombreux risques, depuis l'accident de circulation à **l'empoisonnement du chien** (volontaire ou non) ;
- un chien errant représente également un danger pour les autres, car il pourrait mordre ou attaquer des passants.

N'oubliez pas qu'un maître engage sa responsabilité civile vis-à-vis de son chien. Si en votre absence, votre chien attaque une personne ou entraîne des dommages, vous serez directement tenu responsable

## Responsabilité vis-à-vis de son animal

- « *Le propriétaire d'un animal ou celui qui s'en "sert" pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fut sous sa garde, soit qu'il fut égaré ou échappé.* » C'est ce que dit le texte de loi, à l'article 1385 du code civil.
- En clair, le gardien au sens juridique du terme, est le propriétaire dans la plupart des cas, sauf si vous confiez votre animal à une autre personne. Le "gardien" reste responsable, même si par exemple le chien qu'il garde échappe à sa vigilance et se sauve.

## L'identification une obligation

L'identification est primordiale pour un animal car elle permet :

- |   |  |
|---|--|
|  de lui donner sa propre identité  |  de pouvoir le déclarer perdu ou volé auprès des organismes compétents                |
|  de rendre officiel le lien avec son propriétaire                          |  d'être en accord avec la réglementation en vigueur                                   |
|  de le retrouver et de le récupérer plus rapidement en cas de perte        |  de lui permettre de voyager à l'étranger (obligatoire pour l'édition d'un passeport) |
|  de faciliter toutes les démarches administratives et d'éviter les litiges |  donc de le protéger  |

Et elle permet également à l'état :

- |   |   |
|---|---|
|  d'assurer le suivi comportemental des chiens « mordeurs » ou dits « dangereux » |  de surveiller les importations  |
|  de lutter contre les trafics et les vols  |  de veiller à la localisation et à la traçabilité des animaux sur le territoire français |
|  de pouvoir agir de façon ciblée en cas de crise sanitaire                       |   |

### **Bon à savoir:**

La mairie de St Maurice dispose d'un lecteur de puce pour l'identification des animaux errants

## ■ Zoom Artisans



**Atmos'fer, ferronnerie d'art**

**Laurent DARDILHAC, depuis quand êtes-vous installés sur la commune ?**

Je suis installé sur la commune depuis 2017, date à laquelle ce local a été disponible.

**Pourquoi ce choix ?**

Atmos'fer a été créé en 2008. Mon local initial était basé sur Nexon, d'où je suis originaire mais devenait trop exigü compte-tenu de l'augmentation de notre activité et des besoins de stockage nécessaires à la satisfaction des demandes croissantes de nos clients.

**En quoi consiste votre activité ?**

Notre activité est de la ferronnerie d'art.

J'ai un parcours tout à fait atypique. Passionné de métal, matériau que je travaillais à mes heures perdues, j'ai reçu une formation de tourneur fraiseur au lycée Turgot.

Cette formation est indispensable car ce métier (avec les risques inhérents à cette profession) est très réglementé.

Pendant 4 ans, j'ai cumulé deux activités en parallèle.

Nous sommes aujourd'hui une équipe pluridisciplinaire de 7 personnes, de parcours différents, tous motivés par la même recherche d'innovation sur les matériaux. Nous accueillons également des stagiaires .

**Que proposez-vous à vos clients ?**

Nous proposons des créations personnalisées en ferronnerie d'art.

Nous travaillons pour des particuliers, des entreprises, des collectivités, des architectes. Tout est fait sur mesure et dans le souhait d'allier le design contemporain et de nouvelles techniques de travail tout en respectant les lieux dans lesquels nous intervenons (quand il s'agit de rénovation) et les souhaits de nos clients: barrières, enseignes, pergola, portails, escaliers, mobilier, garde-corps... Nos clients sont associés à toutes les phases du projet.

Nous innovons sur chaque projet, en associant des matières : aluminium, acier, émail, bois, porcelaine, verre...

Il s'agit d'une démarche très contemporaine.

Nous avons obtenu le 1er prix lors de la dernière cérémonie du Comité des Carnot et des Turgot dans la catégorie « innovation créativité artisanale ».

**Comment vous joindre ?**

[Mail: contact@atmosfer-creation.fr](mailto:contact@atmosfer-creation.fr)

[Web : www.atmosfer-creation.f](http://www.atmosfer-creation.f)

7, rue des Lauriers 87800 St Maurice les Brousses

Tel: 06 76 95 77 34



## ■ Zoom Artisans

### *Garage Piqueras & Cauquil*

#### Sébastien Piqueras, depuis quand êtes-vous installés sur la commune ?

Je suis installé sur la commune depuis le 1er janvier 2021, date à laquelle j'ai repris l'activité du garage des frères Luc et Régis CAUQUIL.

#### Pourquoi ce choix ?

J'ai travaillé dans ce garage de 1998 à 2004 avant de partir vers d'autres horizons professionnels.

J'ai beaucoup apprécié alors cette activité dans ce lieu, c'est pourquoi j'y reviens aujourd'hui avec grand plaisir.

Mon souhait était de travailler dans une commune à taille humaine où les relations avec les clients sont facilitées.

Je réside également dans une commune proche, ce qui représente de nombreux atouts pour moi.

#### En quoi consiste votre activité ?

Nos activités majeures sont : carrosserie et peinture, mécanique et vitrage automobile.

#### Que proposez-vous à vos clients ?

Nous proposons également de la vente de véhicules en recherche personnalisée, en fonction des desiderata des clients du garage.

#### Quels sont vos jours et horaires d'ouverture ?

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

#### Comment vous joindre ?

Garage PIQUERAS et CAUQUIL  
Rue des Lauriers  
87800 SAINT MAURICE LES BROUSSES

Par téléphone au 05 55 57 52 52

 Garage Piqueras et Cauquil



## ■ La vie associative

### Débroussillons l'Expression

*Depuis 1990, l'association organise des concerts de chanson française -artistes des scènes actuelles- à Saint Maurice les Brousses et, depuis peu, sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Nexon. Autour d'une équipe grandissante de bénévoles, les spectacles sont d'année en année de plus en plus renommés et les spectateurs encore plus nombreux aux rendez-vous. Si l'aventure vous tente:*

**Contact : Patrick TEXIER - [debexprescenes@gmail.com](mailto:debexprescenes@gmail.com) - [www.debroussillons-expression.com](http://www.debroussillons-expression.com)**

"Les conditions de reprise de spectacles en salle et la jauge limitée ne nous permettront malheureusement pas, financièrement, de reprendre nos activités en octobre 2021. Nous vous donnons donc rendez-vous en 2022 pour la prochaine édition du festival des scènes d'automne pour chanter et danser encore."



### A.C.C.A. Saint Maurice les Brousses

**Contact : Yves Faucher (Président) - 06 86 72 48 80**

En ces temps incertains, la chasse est comme partout en quête d'informations administratives qui n'en finissent pas de changement et de contraintes. Nous tournons en rond sans pouvoir agir ou se projeter. Il nous semble voir le bout du tunnel dans l'évolution de cette terrible maladie mais il faut rester prudent.

Les vaccins sont à mon avis la seule solution en vigueur, donc oui, il faut se faire vacciner pour le bien de tout le monde.

Cette pandémie nous oblige à limiter nos activités, tel que battues et autres. En conséquence, la prolifération des nuisibles se fait sentir aussi bien sur les routes qu'en gestion. Nous ne pouvons pas agir.

Les loisirs que nous organisons habituellement, (repas, concours de belote etc...) n'ont pas pu avoir lieu. Nos finances de fonctionnement sont affectées par ce manque à gagner. Je pense que de nombreuses associations se trouvent dans la même situation. Je crois que le pire est derrière nous et que nous allons pouvoir quitter les masques et se côtoyer plus librement, c'est bon pour le moral.

Bon retour à une vie plus agréable.

**Yves Faucher**

## ■ La vie associative

### Association des Parents d'élèves



L'Association de Parents d'Elèves a pour unique objectif de récolter des fonds, intégralement reversés aux coopératives scolaires, et ce en organisant tout au long de l'année de nombreuses manifestations. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe enseignante.

**Présidente : Mme CLAVEAUX Anne-Catherine - [ape.smlb@gmail.com](mailto:ape.smlb@gmail.com)**

Durant cette année scolaire 2020-2021 placée sous les contraintes sanitaires liées à la pandémie de COVID 19, l'association a pu récolter des fonds par le biais des ventes à distance : les photos en octobre, les plantes en novembre, les chocolats en décembre et dernièrement les plants du printemps en avril.

Malheureusement, cette année encore, il n'y aura pas de fête de l'école mais l'association travaille avec le corps enseignant pour organiser un événement fin juin, début juillet afin de permettre à chaque élève de terminer cette année sur une note positive.

Nous vous remercions de votre participation, votre fidélité et votre soutien.

Retrouvez toute notre actualité sur la page facebook "APE Asso Parents Elèves Saint Maurice les Brousses"

Anne-Catherine CLAVEAUX, Présidente

### Association SANDA NEXON



Notre club de Sanda (boxe chinoise qui intègre coups de poings, coups de pieds, parades, blocages, saisies et projections) avait bien débuté la saison 2020/2021 avec une cinquantaine de licencié(e)s âgé(e)s de 10 à 66 ans (70 licencié(e)s durant la saison 2019/2020). Malheureusement, à cause de la pandémie, les entrainements pour les adultes ont été suspendus depuis le samedi 25 octobre 2020 et les entrainements pour les adolescents depuis le samedi 16 janvier 2021. La pratique sportive du Sanda manque très certainement à tous nos licencié(e)s et à nos entraîneurs bénévoles. A quand les séances d'entraînement qui enchaînent les exercices d'échauffement articulaire et musculaire, de cardio et de renforcement musculaire, de techniques de frappes, de combinaisons d'attaque et de défense et de combats ?

Peut-être envisagez-vous de vous tester à la pratique d'un sport de combat ? Rendez-vous en septembre 2021 pour une reprise très espérée de notre discipline à l'Espace récréatif de Nexon.

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook: <http://www.facebook.com/SandaFight/>

Le président, Marc Dessailly



"Tom De Sousa à l'entraînement avec Frédéric Chauvier".

## ■ La vie associative

### Association Motos Tourisme « Les Motoriciens »

Contact : Daniel TRASSARD (Président) -  
daniel.trassard@orange.fr - 06 84 55 88 98



#### 31/07/20 au 02/08/20 : Rassemblement « LA MOTO » dans LE MORVAN

Vendredi 31/07, quatre « motoriciens » enfourchent leurs motos sous une chaleur torride (42°) en direction de Rigny sur Aroux en Saône et Loire où nous séjurerons durant le week-end. A notre arrivée, nous apprécions - une bière fraîche, et nous nous installons au domaine des Philiberts. En soirée, un violent orage ne nous empêche pas de déguster une entrecôte charolaise frites salade. fromage fermier, tarte aux pommes.

Samedi 01/08, balade dans la campagne vallonnée parsemée de domaines agricoles où de magnifiques troupeaux de bovins charolais paissent l'herbe sèche des prés. A midi, arrivée à St Léger sous Beuvray pour déjeuner à l'hôtel du Morvan : jambon persillé, bœuf bourguignon, spécialités de la région et tarte aux myrtilles. Puis visite **Musée de BIBRACTE** et au **MONT BEUVRAY** (821 M) situés dans le parc naturel régional du Morvan, au cœur de la bourgogne. Il y a 2000 ans, BIBRACTE était la capitale gauloise et actuellement, c'est l'un des plus grands sites archéologiques de la fin de l'époque gauloise, fouillé chaque été par des archéologues de toute l'Europe. L'oppidum visité par Vercingétorix et César, abritait à son apogée, 5 à 10 000 habitants. Peu après la conquête, il se couvre d'édifices à la mode romaine avant d'être abandonné au profit d'une ville nouvelle : **AUTUN**, construite à 25 KM. Le **MONT BEUVRAY**, grand site de France, situé au sommet du parc du Morvan, offre une vingtaine de Kms de chemins bordés d'arbres centenaires et des panoramas à couper le souffle (360°).

A notre retour au domaine, remise des prix du **Championnat de Tourisme 2019** accompagné de Kir/ toasts ; puis, dîner savoureux avec escargots de Bourgogne, porcelet ou agneau à la broche garni de pommes de terre grenailles et salade, fromage blanc fermier et dessert puis..... soirée dansante disco des années 80 animée par un DJ.

Dimanche matin 02/08, balade au **Pont Canal de DIGOIN**. Ce canal latéral à la Loire avec ce pont d'une longueur de 243 m, d'une hauteur de 12 m avec 11 arches de 19 m, fut construit par l'Etat de 1834 à 1838. Nous assistons au passage des péniches et des bateaux de plaisance à l'écluse.

Rentrés pour le déjeuner où l'on nous sert assiette de charcuterie, omelette aux pommes de terre, fromages variés et dôme glacé rhum raisins, nous prenons la route vers le Limousin, contents de cet excellent séjour touristique et gastronomique.

## ■ La vie associative

### Association Motos Tourisme « Les Motoriciens »

Contact : Daniel TRASSARD (Président) -  
daniel.trassard@orange.fr - 06 84 55 88 98



Après concertation du bureau et compte tenu de la crise sanitaire, l'Assemblée Générale n'a pas eu lieu. Il a été décidé de renouveler les adhésions gratuitement à tous les adhérents 2020 pour l'année 2021. Seules les nouvelles adhésions seront payantes. Comme par habitude, les invitations à une sortie seront gratuites. Le renouvellement du bureau est reporté.

L'AMT a pour vocation de se rendre à des rassemblements motos de championnat de France tourisme, d'effectuer des balades touristiques, gastronomiques et culturelles d'un ou plusieurs jours dans les différentes régions de France. Depuis quelques mois, le confinement, les limitations de distance ne nous ont pas permis de faire rouler nos « machines », de nous rencontrer, de participer à des manifestations autant que nous aurions voulu !

Dans l'espoir que l'année 2021 nous réserve le droit de visiter quelques plus beaux villages de France, quelques sites touristiques et pittoresques, de passer d'agréables moments en toute convivialité... en toute sécurité et voit surtout la fin de cette pandémie si terrible et le retour à une vie plus « normale ».

L'AMT vous souhaite un très bel été .... ensoleillé.

**Le Président Daniel Trassard**

## ■ La vie associative

### LISTE DES ASSOCIATIONS

NOM	PRESIDENT(E)	CONTACT
ACCA ST MAURICE LES BROUSSES	Yves FAUCHER	06 86 72 48 80
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES	Anne-Catherine CLAVEAUX	<a href="mailto:ape.smlb@gmail.com">ape.smlb@gmail.com</a>
CAP ST MAURICE (COURSE A PIED)	Fabien STEINBRUNN	06 60 67 67 23
CLUB DE PETANQUE DES ESPOIRS DE ST MAURICE NEXON	Olivier LAPORTE	06 50 23 93 15
COMITÉ DES FÊTES	Karine GENIN	<a href="mailto:karinegenin@orange.fr">karinegenin@orange.fr</a>
DEBROUSSAILLONS L'EXPRESSION	Patrick TEXIER	<a href="mailto:debexprescenes@gmail.com">debexprescenes@gmail.com</a>
DEEP IMPACT SANDA	Marc DESSAILLY	<a href="mailto:Association.sanda.nexon@gmail.com">Association.sanda.nexon@gmail.com</a>
LA JOIE DE VIVRE	Marie-Jeanne BRISSAUD	05 55 57 51 03
LES MOTORICIENS	Daniel TRASSARD	06 84 55 88 98
L'ENTREPÖT		06 87 46 72 87
ROCKMÉTALCAMP	Philippe LAJOINIE	<a href="mailto:rockmetalcamp@gmail.com">rockmetalcamp@gmail.com</a>

### Accueil sportif pendant le confinement

A l'heure où seule la pratique du sport des mineurs encadrés à l'extérieur était autorisée, la commune de St Maurice les Brousses a été heureuse d'accueillir des associations extérieures sur ses installations

#### The Teenagers



#### Hand Sud 87



## A votre service

### Alimentation Restauration

#### KAT'N'DO

Bar, Tabac, Presse, Loto,  
Snack  
6 Avenue de Limoges  
05 55 57 50 04

#### L'ATELIER DES 3 SOEURS

Confitures, Gelées ...  
06 23 19 83 86

#### L'INSTANT GOURMAND

Restaurant  
La Plaine  
05 55 36 29 38

#### LACHAUME CHRISTOPHE

Revendeur de bières  
FURTH  
06 15 42 53 88

#### LE PAIN RETROUVÉ

Boulangerie, Pâtisserie  
Place de l'église  
05 55 57 51 99

#### MADELEINE BÉBÉ

Madeleines, Chocolats...  
Rue des Lauriers  
05 55 58 21 33

#### MI-CASA

Pizzeria  
Avenue de Limoges  
05 55 50 16 30

*Artisans ou Commerçants  
de la commune de Saint  
Maurice les Brousses, si  
vous désirez apparaître  
gracieusement ou ne plus  
apparaître dans cette page,  
ou modifier votre carte de  
visite, merci de le faire  
savoir en mairie.*

### Artisans Bâtiment

CDR 87 AMENAGEMENT  
Terrassement,  
Assainissement, Terrasse et  
allées, Petite maçonnerie  
06 34 47 98 34

#### ECO'N HOME

Construction et Rénovation  
de l'habitat  
4 rue des Lauriers  
05 55 36 29 28

#### JOURDE CYRILLE

Peintures, Revêtements  
muraux et sols  
06 88 12 05 04

#### NGUYEN DENIS

Carrelage, Plomberie  
06 68 62 86 09 ou  
05 55 04 10 97

#### NICO DEPANNE

Réparation et  
Remplacement Menuiserie  
Bois/Alu/PVC  
06 18 53 60 72

#### SEB TERR.ASS

Terrassement,  
Assainissement  
06 73 17 39 00

#### TOUPANCE OLIVIER

Plomberie, Chauffage,  
Sanitaire  
06 75 67 23 37 ou  
05 55 00 60 82

### Immobilier

#### ROLAND OFFER

Conseiller en immobilier  
06 27 87 73 69

#### ANAIS OFFER

Conseiller en immobilier  
06 01 43 62 83

### Entreprises locales

#### ATMOS'FER

Ferronnerie d'art  
7 Rue des Lauriers  
06 76 95 77 34

#### PIQUERAS & CAUQUIL

Mécanique & Carrosserie  
Rue des Lauriers  
05 55 57 52 52

#### EASYCOM INFORMATIQUE

Service informatique  
06 12 37 41 83

#### GEDIMAT

Matériaux, Bricolage  
4 Allée Occitane  
05 55 57 58 50

#### SMB MOTOCULTURE

Vente et Réparation  
matériels de parcs et jardins  
Rue des Lauriers  
05 55 57 50 02

#### MENUDIER ELAGAGE

Elagage, Abattage,  
Entretien parc, Tailles...  
06 87 03 23 50

#### MMBP

Pédicure bovin  
06 62 94 02 63

#### PEYRAT MICHEL

Mécanique agricole, Gaz  
28 avenue de Limoges  
05 55 57 50 60

#### SARL FAUCHER ET FILS

Exploitation forestière,  
Aliments bétail, ...  
Pomaret  
05 55 57 50 70

#### SYLVIE VOISIN

Salon de coiffure mixte  
05 55 58 26 31 ou  
06 89 31 54 87

